

2017-12-04

Lundi, le 4 décembre 2017

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, quatre décembre deux mille dix-sept (04-12-17) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon  
Siège N° 2 = Richard Viau  
Siège N° 3 = Claude Dupont  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Maxime Allard  
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Rapport des revenus et dépenses ;
- 10° Avis de motion pour un règlement concernant le taux de taxes pour l'exercice 2018 et les conditions de perception ;
- 11° Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité ;
- 12° Code d'éthique et de déontologie des élus (révision obligatoire) ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Nomination d'une personne désignée (fossé mitoyen, clôture mitoyenne, fossé de drainage, etc) ;
- 16° Camion de déneigement ;
- 17° Mandat à Therrien Couture avocats senc ;
- 18° Avis de motion – Règlement de gestion contractuelle ;
- 19° Plan de sécurité civile ;
- 20° Demande d'Alessio Piciacchia ;
- 21° Voirie ;
- 22° Varia ;
  - 22.1° Appui à Ferme Stelica ;
  - 22.2° Le Pèlerin ;
  - 22.3° Arterre - rencontre reportée à une date ultérieure ;
  - 22.4° Mandat à la directrice générale pour information détaillée (financement) ;
  - 22.5° Signature des chèques en l'absence du maire ;

201712-247

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201712-248

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE les procès-verbaux soient modifiés et adoptés.

Adoptée

### PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance d'ajournement et qu'ils en ont pris connaissance ;

201712-249

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les procès-verbaux soient adoptés.

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201712-250

Je soussignée Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### LES COMPTES

**TOTAL DES DÉPENSES DE NOVEMBRE : 73 691.00 \$**  
**TOTAL DES REVENUS DE NOVEMBRE : 10 946.18 \$**

201790274 à 277 et 001 à 002 = Maryse Ducharme : salaire	4 089.12 \$
201790278 à 281 et 003 à 004 = Dany Guillemette : salaire	3 149.88 \$
201790282 à 285 et 005 à 006 = Sylvain Thibodeau : salaire	3 154.08 \$
201790286 = Maxime Allard : rémun. des élus pour déc. 2017	250.44 \$
201790287 = Claude Blain : rémun. des élus pour déc. 2017	250.44 \$
201790288 = Claude Dupont : rémun. des élus pour déc. 2017	250.44 \$
201790289 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour déc. 2017	250.44 \$
201790290 = Francis Picard : rémun. des élus pour déc. 2017	250.44 \$
201790291 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour déc. 2017	772.04 \$
201790292 = Richard Viau : rémun. des élus pour nov. 2017	250.44 \$
201700673 à 676 et 201800001 à 002 = Michel Larrivée : conciergerie école, centre communautaire, location de novembre et de décembre 2017, 50 % déneigement des galeries	2 535.00 \$
201700677 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201700678 = Bureau en gros : agrafes, amplificateur Wi-fi	174.02 \$
201700679 = Coop Pré-Vert : essence	407.50 \$
201700680 = Therrien Couture, avocats : discussion concernant nuisance et réception et étude du constat d'infraction	345.22 \$
201700681 = MRC des Sources : quote-part 2017 4/4	16 894.00 \$
201700682 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part déc. 2017	2 458.33 \$
201700683 = Pelletier et Picard : travaux effectués le 16 novembre – remplacement minuterie à la station d'épuration	286.84 \$
201700684 = Infotech : balance pour papeterie 2018	387.58 \$

201700685 = Pierre Therrien : frais de déplacement, club social	187.71 \$
201700686 = Adrien Gagnon : club social 2017, frais de déplacement	190.20 \$
201700687 = Stéphane Poirier : club social 2017	93.50 \$
201700688 = Municipalité de Saint-Georges : service d'inspection (août à octobre 2017)	4 292.94 \$
201700689 = Paul Chaperon : club social 2017	93.50 \$
201700690 = Claude Blain : club social 2017	102.00 \$
201700691 = Claude St-Cyr : club social 2017	93.50 \$
201700692 = Services mécaniques RSC : réduit ¾, collet, tie rap, etc	61.46 \$
201700693 = Pneus et Mécanique Vachon : pneu pour Sterling	747.61 \$
201700694 = Desroches Groupe Pétrolier : diesel	824.83 \$
201700695 = Sidevic : resort pr vg, sunnex 1/2, nettoyeur à main, nylon nuts grade 8, ear plug	137.94 \$
201700696 = Robitaille : pointe carbure non rotative et rotative longue pour Sterling, lame d'aile highware	1 791.59 \$
201700697 = Transport Pascal Lizotte : transport granulats calcaire	183.10 \$
201700698 = Centre agricole Wotton : bolts pour tracteur	11.77 \$
201700699 = Claude Dupont : frais de déplacement, club social	164.10 \$
201700700 = Valoris : enfouissement, redevances	504.94 \$
201700701 = Jardins de Valérie : entretien automne	896.81 \$
201700702 = Francis Picard : club social 2017	8.50 \$
201700703 = Constructions JFL : 1 <sup>er</sup> versement (approuvé par P. Leroux, ingénieur)	36 475.82 \$
201700704 = Louise Morin : cartouches d'encre (bibliothèque)	14.69 \$
201700705 = Richard Viau : club social 2017	8.50 \$
201700706 = Maxime Allard : club social 2017	8.50 \$
201700707 = Maryse Ducharme : décoration de Noël	155.46 \$
201700708 = Mégaburo : trombones, agenda	28.94 \$
201700709 = Coop Pré-vert : essences, décorations de Noël	319.41 \$
201700710 = Régie sanitaire des Hameaux : frais de recul 2017	830.00 \$
201700711 = Les Éditions juridiques FD : mise à jour du code et lois municipales	189.00 \$
201700712 = Fond de l'information sur le territoire : avis de mutation	20.00 \$
201700713 = Pneus et mécanique Vachon : déchetage pneus hors d'usage	331.13 \$
201700714 = Rémy Larouche : renouvellement de l'hébergement du site web	187.83 \$
201700715 = Chemco : chemfloc ferrique, barils consignés, transp.	1 737.03 \$
201700716 = Ministère du Revenu Québec : cotisations	2 835.56 \$
201700717 = Agence du revenu du Canada : cotisations	1 047.33 \$
201700718 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	775.52 \$
201700719 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	120.00 \$
201700720 = Mégaburo : service de photocopies (lecture de compteur)	97.46 \$
201700721 = Coop Pré-Vert : essence	120.01 \$
201700722 = Maryse Ducharme : souper concierge et menthes	117.56 \$
201700723 = Fortin Sécurité médic : gants, nitril, latex, pare-étincelles, isotonic (yeux)	242.45 \$
201700724 = Leroux et Frères : huilage carrosserie, steering box, pitman arm, primer, sable, peinture, vernis, gravel garde, main d'œuvre	3 513.44 \$
201700725 = Claude Dupont : quincaillerie pour décorations à l'église	27.59 \$
201700726 = Comité de développement : subvention	2 079.69 \$
** Kubota Canada Ltd : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<hr/> 98 393.96 \$

201712-251

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### **RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

201712-252

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil adoptent le rapport des revenus et dépenses préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme en date du 4 décembre 2017.

Adoptée

### **AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2017 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

201712-253

Le conseiller Claude Dupont donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une session ultérieure il proposera ou fera proposer un règlement concernant le taux de taxes de l'exercice financier 2018 et les conditions de perception.

Adoptée

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

201712-254

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 4 décembre 2017.

Adoptée

### **CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS**

201712-255

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil adoptent le code d'éthique et de déontologie des élus et des employés sans nécessité d'apporter aucune modification.

Adoptée

**NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE  
FOSSÉ MITOYEN, CLÔTURE MITOYENNE, FOSSÉ DE  
DRAINAGE, ETC.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désignent l'officier municipal, Monsieur Luc Lefrançois pour régler les mécontentes conformément aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales.

CONSIDÉRANT QUE le 3e alinéa de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales autorise le conseil à prévoir, à même l'acte de désignation de la personne désignée, la rémunération et les frais admissibles ;

201712-256

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée.

QUE l'ouverture de dossier est fixée à 100 \$ par demande en plus des frais suivants :

Travail et démarches de la personne désignée (par exemple : vacation sur les lieux, vacation au bureau de la publicité des droits, préparation de rapport et transmission de rapport, ordonnance, etc.) selon le salaire horaire de l'inspecteur ;

Déboursés divers (frais pour services professionnels : avocats, agronomes, ingénieurs, etc., transmission de documents, etc.) selon les coûts réels ;

Frais de déplacement selon les frais payés habituellement par la municipalité ;

Les montants prévus à la présente résolution seront indexés, pour chaque exercice financier à compter du 1er janvier 2014, en fonction du salaire payé à l'inspecteur.

Adoptée

**CAMION DE DÉNEIGEMENT**

201712-257

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien mandatent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à publier sur seo ainsi que dans le journal La Tribune la demande d'appel d'offres pour l'acquisition d'un camion de déneigement.

QUE les soumissions doivent être déposées au bureau de la municipalité au plus tard à 11 h 00, le lundi 15 janvier 2018, et elles seront ouvertes publiquement le même jour, à compter de 11 h 05.

Adoptée

## **MANDAT À THERRIEN COUTURE AVOCATS SENC**

201712-258

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent Therrien Couture avocats senc  
pour avoir un avis juridique dans le dossier Le Pèlerin.

Adoptée

## **AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE (PL 122)**

201712-259

Le conseiller Claude Dupont donne avis de motion qu'à la prochaine  
séance ou à une session ultérieure il proposera ou fera proposer un  
règlement de gestion contractuelle pour répondre aux nouvelles normes  
gouvernementales.

Adoptée

## **PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien doit élaborer  
un plan de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Toni Marcotte, préventionniste de  
la Régie intermunicipale d'incendie des 3  
Monts a été mandaté pour l'élaboration du  
plan de sécurité civile ;

201712-260

POUR CES MOTIFS, il est résolu à l'unanimité des membres

QUE la Municipalité de Saint-Adrien nomme les personnes  
responsables pour chaque tâche décrite dans le plan de sécurité civile,  
soit :

Maryse Ducharme (dg) : Mandat du coordonnateur municipal de  
sécurité civile ;

Mandat du responsable de la mission  
administration ;

Pierre Therrien (maire) : Mandat du responsable de la mission  
communication ;

Claude Blain (conseiller) : Mandat du responsable de la mission  
Services aux  
sinistrés ;

Tous les conseillers et  
employés municipaux

Claude Dupont (conseiller) : Mandat du responsable de la mission  
Services techniques ;

Tous les conseillers et  
employés municipaux

Francis Picard (conseiller) : Mandat du responsable de la mission  
Adrien Gagnon (conseiller) Transports ;  
Tous les conseillers et  
employés municipaux

Adoptée

### **DEMANDE D'ALESSIO PICIACCHIA**

Attendu que la résidence de M. Alessio Piciacchia est construite sur le lot 8-P dans le rang 4 ;

Attendu que ce lot d'une superficie de 634,40 mètres carrés bénéficie de droits acquis concernant les usages non agricoles ;

Attendu qu' actuellement la superficie et la configuration du terrain limite toute nouvelle construction à des fins non agricole (bâtiment ou mise à niveau sanitaire) ;

Attendu que monsieur Piciacchia est également propriétaire d'une autre partie du lot 8-P d'une superficie de 50,72 hectares ;

Attendu que le lot 8-P de 634,40 mètres carrés est issu d'un morcellement du lot originaire 8-P qui est aussi la propriété de monsieur Piciacchia ;

Attendu que la Commission (CPTAQ) accorde des droits à des fins non agricoles sur des superficie maximales de 5000 mètres carrés ;

Attendu que le règlement de lotissement municipal permet des lotissements sur des superficie minimales de 5000 mètres carrés ;

201712-261

En conséquence, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Dupont

Et résolu

Que la Municipalité appuie la demande de monsieur Piciacchia visant à faire agrandir la superficie de droits acquis à des fins autres qu'agricoles à 5000 mètres carrés.

Adoptée

### **VOIRIE**

Il n'y a rien de spécial à signaler en voirie.

## **APPUI À FERME STELICA**

CONSIDÉRANT QUE Madame Julie-Anne Lussier et monsieur Stéphane Richer de la Ferme Stelica désirent acquérir une partie de terrain du Ministère des Transports pour implanter une nouvelle résidence sur la Route 216 ;

CONSIDÉRANT QUE la parcelle de terrain à acquérir du Ministère des Transports est enclavé et en friche et n'est pas propice à l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande à avoir des précisions sur le pourquoi d'un tel montant ;

201712-262

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CLAUDE DUPONT ET EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui madame Julie-Anne Lussier et monsieur Stéphane Richer de la Ferme Stelica dans leur démarche auprès du Ministère des Transports afin de faire l'acquisition de la parcelle de terrain à un prix raisonnable.

Adoptée

## **LE PÈLERIN**

201712-263

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien envoi une lettre en réponse à la demande reçue le 17 novembre 2017.

Adoptée

## **ARTERRE**

Le maire, Pierre Therrien, informe les conseillers ainsi que les personnes présentes que la rencontre qui devait avoir lieu le 5 décembre sera reportée à une date ultérieure.

## **MANDAT POUR FINANCEMENT**

201712-264

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil mandatent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, pour vérifier les possibilités de financement pour l'acquisition du camion de déneigement.

Adoptée



### SIGNATURE DE CHÈQUES

201712-265

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil autorisent le maire-suppléant, Claude  
Dupont à signer les chèques en l'absence du maire.

Adoptée

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201712-266

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

